



Conseil de Direction
Soixante-quatrième Session

GC/64/Min.2
Original : ANGLAIS

Lyon et téléconférence, 12–13 mai 2022

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME SEANCE

CIRC, Lyon et téléconférence

Vendredi 13 mai 2022, à 12h00 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : D^r Stephen M. Robbins (Canada)

Secrétaire : D^{re} Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

SOMMAIRE

	Page
1. Initiative COVID-19 et cancer : une proposition pour mieux reconstruire (IARC-C19) – Demande de soutien et de financement	5
2. Acceptation des subventions et contrats et rapport sur la répartition des intérêts	6
3. Acceptation des dons	7
4. Rapport biennal sur les activités de publication, 2020–2021	7
5. Discussion concernant les recommandations du Groupe de travail relatives au cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme du CIRC (2021–2025) et à ses indicateurs clés de performance	7
6. Procédure pour l'élection du Directeur du CIRC en 2023 (<i>séance à huis clos</i>)	11
7. Nomination des nouveaux membres du Conseil scientifique (<i>séance à huis clos</i>)	12
8. Composition du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants	12
9. Questions diverses	13
10. Election du Président et du Vice-Président de la prochaine session	13
11. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil de Direction	14
12. Clôture de la session	14

Représentants des Etats participants

D ^r Stephen ROBBINS, Président M ^{me} Madeleine BIRD M ^{me} Jennifer IZAGUIRRE M. Kay SADIQ M ^{me} Chantele SITARAM M. Michael URGOLO M. William WANG	Canada
Professeur Pål Richard ROMUNDSTAD, Vice-Président D ^{re} Karianne SOLAAS (<i>empêchée</i>)	Norvège
M ^{me} Diane STEBER BÜCHLI, Rapporteur	Suisse
M. Thomas IFLAND D ^r Chris BRAUN	Allemagne
Professeure Dorothy KEEFE M. Agastya BHARADWAJ M ^{me} Sarah MCNEILL	Australie
M ^{me} Elisabeth TISCHELMAYER	Autriche
M ^{me} Anne SWALUË M. Pieter VERMAERKE	Belgique
D ^{re} Ana Cristina PINHO MENDES PEREIRA D ^r Ronaldo CORRÊA FERREIRA DA SILVA D ^r João Ricardo RODRIGUES VIEGAS	Brésil
Professeur JIE HE D ^r JING WU D ^{re} LIN DUAN D ^r XIAOCHEN YANG D ^r YANG DING	Chine
Professeur Anders HVIID	Danemark
D ^{re} Elena DOMÉNECH CRUZ D ^{re} Maria José GONZÁLEZ DE SUSO (<i>empêchée</i>)	Espagne
D ^{re} Mara BURR D ^{re} Ann CHAO D ^{re} Krycia COWLING D ^{re} Sarah EMAMI D ^{re} Adriana GONZALEZ	Etats-Unis d'Amérique

D^r Satish GOPAL
D^{re} Dalana JOHNSON
D^r Gregory McELWAIN
D^{re} Marie RICCIARDONE

D^r Igor KOROBKO
D^{re} Elena KIRSANOVA
D^r Eduard SALAKHOV
D^r Oleg SONIN

Fédération de Russie

D^r Markku TERVAHAUTA
M^{me} Tuula HELANDER

Finlande

Professeur Norbert IFRAH
D^{re} Jocelyne BÉRILLE
M^{me} Christine BERLING (*empêchée*)
M. Thomas DUBOIS

France

Professeure Gabriella LISZKAY
Professeur Péter NAGY

Hongrie

D^r Jayanta CHAKRABARTI (*empêché*)
D^r Tanvir KAUR
D^r Rupinder SINGH DHALIWAL

Inde

Pas de représentant

Iran (République islamique d')

Pas de représentant

Irlande

Professeur Silvio BRUSAFERRO
D^r Mauro BIFFONI
D^r Sergio IAVICOLI

Italie

D^r Naoki AKAHANE
D^r Masako HORITA
D^r Tomohiro MATSUDA
D^r Hitoshi NAKAGAMA
M^{me} Kay OHARA
D^r Tatsuya SUZUKI

Japon

D^r Rachid BEKKALI (*empêché*)
D^{re} Loubna ABOUSSELHAM
D^{re} Latifa BELAKHEL
M^{me} Loubna OLOUY

Maroc

D^{re} Susan POTTING
M. Pim TEN BROEKE

Pays-Bas

D^r Al-Hareth M. AL-KHATER
D^r Mohammed USSAMA AL HOMSI
D^r Mohamed YASSIN

Qatar

D^r Sangkyun HAN
D^r Jaekwan JUN
D^r Taehwan SHIN
D^r Chongwoo YOO

République de Corée

D^r Mark PALMER
D^{re} Mariana DELFINO-MACHIN

Royaume-Uni de Grande-
Bretagne et d'Irlande du Nord

Professeure Madeleine DURBEEJ-HJALT
D^{re} Karin SCHMEKEL

Suède

Organisation mondiale de la Santé

M^{me} Sigrid KRANAWETTER, Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS

D^{re} Bente MIKKELSEN, Directrice du Département des maladies non transmissibles, Siège de l'OMS

Observateurs

Conseil scientifique

D^{re} Manami INOUE, Présidente élue du Conseil scientifique

D^r Janne PITKÄNIEMI, Président sortant du Conseil scientifique

Union internationale contre le Cancer (UICC)

D^r Sonali JOHNSON, Responsable Connaissances, actions de sensibilisation et politique

Commissaire aux comptes

M. Krishnaraju SUBRAMANIAM, Directeur de la vérification externe à l'OMS, Bureau du Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde

Secrétariat

D^{re} E. WEIDERPASS,
Secrétaire
D^r T. LANDESZ

D^{re} M. ALMONTE
D^r P. BASU
M^{me} A. BERGER
D^r F. BRAY
D^r P. BRENNAN
D^{re} V. CHAJES
M. C. CHAUVET

D^r G. CLIFFORD
D^r I. CREE
M. O. EXERTIER
D^r P. FERRARI
M^{me} E. FRANÇON
D^r M. GUNTER
D^r Z. HERCEG
M. D. KAVANAGH
D^r M. KORENJAK
D^r Z. KOZLAKIDIS
D^{re} B. LAUBY-SECRETAN

M. F. LOZANO
D^{re} V. MCCORMACK
D^r J. MCKAY
M^{me} C. MEHTA
M^{me} A. MENEGHEL
D^{re} S. RINALDI
D^{re} M. SCHUBAUER-BERIGAN
D^r J. SCHÜZ
D^{re} I. SOERJOMATARAM
D^{re} S. VIRANI
D^r J. ZAVADIL

1. INITIATIVE COVID-19 ET CANCER : UNE PROPOSITION POUR MIEUX RECONSTRUIRE (IARC-C19) – DEMANDE DE SOUTIEN ET DE FINANCEMENT : Point 9 de l’Ordre du jour ([Document GC/64/6](#)) (reprise)

Le PRESIDENT rappelle que le Conseil a demandé à un groupe de travail informel de préparer un projet de résolution.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Initiative COVID-19 et cancer du CIRC : demande de soutien et de financement » (GC/64/R5) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/64/6](#) « Initiative COVID-19 et cancer du CIRC (IARC-C19) : une approche de la communauté internationale du cancer – Demande de soutien et de financement »,

Prenant note du soutien exprimé par le Conseil scientifique dans son Rapport ([Document GC/64/4](#)),

Prenant note par ailleurs que la mise en œuvre de l'initiative IARC-C19 requiert un budget de 6 millions d’euros sur une période de quatre ans et que le Secrétariat a prié le Conseil de Direction d'apporter son soutien en assurant le financement des deux tiers de cette somme (soit 4 millions d’euros),

1. PRIE PAR AILLEURS le Secrétariat du CIRC de poursuivre le développement de cette initiative et de collaborer avec les initiatives existant dans ce domaine, y compris avec le *WHO Hub for Pandemic and Epidemic Intelligence*, afin d'appuyer et de renforcer les efforts collectifs ;
2. SOUTIENT le financement de cette initiative par le biais de mécanismes volontaires tels que les contributions volontaires des Etats participants et d'autres entités ;
3. ENCOURAGE les Etats participants à effectuer des contributions volontaires et à soutenir les efforts de mobilisation de ressources en faveur de cette initiative ; et
4. PRIE le Secrétariat du CIRC de l'informer des progrès réalisés pendant toute la durée de cette initiative.

M^{me} STEBER BÜCHLI (Rapporteur) fait remarquer que les termes « par ailleurs » au début du paragraphe 1 et « volontaires » après mécanismes sont des ajouts qui ont été suggérés après que le groupe de travail avait terminé son travail de rédaction.

Le PRESIDENT fait remarquer que le terme « further » apparaît deux fois dans la même phrase¹.

M^{me} STEBER BÜCHLI (Rapporteur, Suisse), s’exprimant au nom de la Suisse, ajoute que le texte « prie par ailleurs » au début du paragraphe 1 est mal placé puisqu’il s'agit de la première demande effectuée. Elle suggère de déplacer le terme « par ailleurs » au début du paragraphe 4.

Le D^r PALMER (Royaume-Uni) est d'accord avec cette suggestion.

M^{me} STEBER BÜCHLI (Suisse) s'interroge également sur la répétition du terme « volontaires » dans le paragraphe 2.

¹ Seule la version anglaise est concernée.

La SECRETAIRE propose de supprimer la première occurrence du terme « volontaires » afin d'éviter une répétition inutile.

Le PRESIDENT se demande si l'intention n'était pas d'éliminer toute éventuelle ambiguïté concernant les autres formes de financement de l'initiative.

M^{me} SWALUË (Belgique) déclare qu'elle pense qu'il est important de mentionner « contributions volontaires » en guise d'exemple de « mécanismes volontaires ».

La D^{re} GONZALEZ (Etats-Unis d'Amérique) explique que c'est son pays qui a proposé d'ajouter le terme « volontaires » afin d'indiquer clairement que l'initiative serait financée uniquement par le biais de mécanismes volontaires et non par une augmentation des contributions statutaires.

Le PRESIDENT déclare qu'il considère que le Conseil de Direction souhaite déplacer le terme « par ailleurs » du paragraphe 1 au paragraphe 4 et conserver le texte « mécanismes volontaires » dans le paragraphe 2.

Il en est **convenu** ainsi.

La résolution ainsi modifiée est **adoptée**.

2. ACCEPTATION DES SUBVENTIONS ET CONTRATS ET RAPPORT SUR LA REPARTITION DES INTERETS : Point 13 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/10](#))

Le PRESIDENT rappelle que le Document GC/64/10 a été mis à disposition sur la plateforme INDICO avant la session.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Acceptation des subventions et contrats, et répartition des intérêts » (GC/64/R9) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/64/10](#) « Acceptation des subventions et contrats »,

Conformément au Règlement financier du CIRC,

1. CONFIRME l'approbation provisoire donnée par le Président du Conseil de Direction entre les sessions, conformément aux paragraphes 2 et 3 de la Résolution GC/52/R13, pour les deux projets suivants d'un montant supérieur à 500 000 euros par an :

- a) Extension du suivi des participantes à l'étude CIRC-INDE de vaccination contre le VPH pour comparer l'efficacité d'une, de deux et de trois doses de vaccin quadrivalent dans la prévention des néoplasies du col utérin [Fondation Bill et Melinda Gates, Etats-Unis, pour un montant de 2 822 235,50 €, pour une durée de 63 mois] ;
- b) Monographies du CIRC sur l'identification des dangers cancérigènes pour l'homme – Y39 - Y43 [*National Institutes of Health – National Cancer Institute*, Etats-Unis, pour un montant de 4 155 603,87 €, pour une durée de 60 mois] ;

2. PREND NOTE du rapport *post facto* sur les subventions et les contrats acceptés par la Directrice, tels que détaillés dans le Document GC/64/10 ;
3. PREND NOTE du montant des intérêts et de leur répartition ; et
4. FELICITE le personnel pour l'obtention de subventions de recherche compétitives.

La résolution est **adoptée**.

3. ACCEPTATION DES DONS : Point 14 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/11](#))

Le PRESIDENT rappelle que le Document GC/64/11 a été mis à disposition sur la plateforme INDICO avant la session et déclare que le D^r Tamás Landesz (Directeur de l'Administration et des finances) se tient à disposition pour répondre à toute question en suspens.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Acceptation des dons » (GC/64/R10) :

Le Conseil de Direction,

Ayant été informé par le [Document GC/64/11](#) des dons non assortis de conditions acceptés par la Directrice durant l'année 2021 en vertu des pouvoirs que le Conseil lui a conférés par sa Résolution GC/4/R3,

EXPRIME sa profonde gratitude aux donateurs pour leur généreuse contribution aux activités de recherche du Centre.

La résolution est **adoptée**.

4. RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITES DE PUBLICATION, 2020–2021 : Point 15 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/12](#))

Le PRESIDENT déclare que les membres du Secrétariat se tiennent à disposition pour répondre à toute question relative au Document GC/64/12, disponible sur la plateforme INDICO.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport biennal sur les activités de publication, 2020–2021 » (GC/64/R11) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/64/12](#) « Rapport biennal sur les activités de publication, 2020–2021 »,

1. PREND NOTE du Rapport avec grand intérêt ;
2. NOTE que les recettes nettes provenant de la vente des publications du CIRC affectées au Fonds spécial du Conseil de Direction se sont élevées à 1 935 517 € en 2020 et 1 946 778 € en 2021, dont 75% ont été affectés l'année suivante au Programme des Publications ; et
3. DEMANDE à la Directrice de continuer à présenter un rapport tous les deux ans sur les activités de publication du CIRC.

La résolution est **adoptée**.

5. DISCUSSION CONCERNANT LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL RELATIVES AU CADRE D'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE A MOYEN TERME DU CIRC (2021–2025) ET A SES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE : Point 16 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/13](#))

M. EXERTIER (Consultant, Bureau de la Directrice, CIRC), illustrant ses propos à l'aide de diapositives, présente un récapitulatif des informations détaillées qui ont été mises à disposition sur la plateforme INDICO. Il indique que l'évaluation de la Stratégie à moyen terme a pour objectif d'effectuer une évaluation systématique et objective du programme stratégique du CIRC pour la période 2021–2025. Il fait remarquer que cette évaluation globale complète les évaluations individuelles des différentes Branches qui ont lieu tous les cinq ans par le biais d'un processus d'audit par les pairs.

Il expose la méthodologie d'évaluation de la Stratégie à moyen terme, qui commence par un examen de la littérature, des entretiens et une analyse comparative, suivis de la tenue de groupes de travail techniques puis d'un groupe de travail stratégique auquel participe la direction.

Il rappelle que la Stratégie à moyen terme 2021–2025 énumère quatre *priorités fondamentales* : Les données au service de l'action, Comprendre les causes du cancer, De la compréhension à la prévention et Mobilisation des connaissances. Elle identifie également trois *priorités émergentes* : Recherche opérationnelle, Facteurs de risque de cancer en évolution et populations en transition et Impact économique et sociétal du cancer. Il rappelle également qu'après avoir approuvé la Stratégie à moyen terme en 2021, le Conseil de Direction a demandé au Secrétariat d'élaborer un cadre conceptuel destiné à évaluer à l'aide d'indicateurs les progrès réalisés par le Centre par rapport à ses objectifs.

La démarche de la Stratégie à moyen terme visant à renforcer l'impact du CIRC s'appuie sur la théorie du changement, est axée sur la recherche et basée sur le suivi des interventions de lutte contre le cancer et les priorités mondiales en matière de santé publique (y compris les ODD et le GPW13). Elle correspond également à la méthodologie de gestion basée sur les résultats des Nations Unies.

Le Groupe de travail a défini quatre catégories d'indicateurs. « Apports » fait référence aux finances et aux ressources ; « Production » fait référence à ce qui est produit ; « Résultats » fait référence aux résultats et « Impacts », aux changements découlant des interventions. Le cadre a été élaboré après un examen approfondi de la littérature et s'inspire de cadres développés par les *Centers for Disease Control* des Etats-Unis et l'Académie canadienne des sciences de la santé. M. EXERTIER indique par ailleurs que le membre du Bureau OMS de l'évaluation qui a apporté son concours a confirmé qu'il était judicieux de tenir compte de l'impact sur la santé publique, au sein du système des Nations Unies et dans le cadre de l'OMS.

Le modèle logique élaboré pour l'évaluation de la Stratégie à moyen terme est fondé sur le modèle « IOOI » (*Input-Output-Outcome-Impact*, ou Apport-Production-Résultat-Impact) et comprend des indicateurs clés de performance pour chacune de ces quatre dimensions. Il inclut à la fois des indicateurs qualitatifs et des indicateurs quantitatifs, les indicateurs quantitatifs étant principalement utilisés pour les « apports » et la « production » et les indicateurs qualitatifs, pour les « résultats » et les « impacts ».

Il indique que les « apports » se rapportent aux quatre catégories que sont la gouvernance, le budget, le personnel (qui inclut l'équilibre entre hommes et femmes et l'équilibre géographique) et l'infrastructure (qui inclut le Nouveau Centre et la politique de protection des données). La « production » se rapporte aux publications, aux cours et aux événements de formation, aux bourses et à la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme. Faisant remarquer que les indicateurs relatifs aux publications ont donné lieu à de vives discussions, il déclare que le Centre a adhéré aux directives DORA (*San Francisco Declaration on Research Assessment*). Les « résultats » se rapportent aux partenariats et aux collaborations internationales, au renforcement des capacités, à la diffusion et à la visibilité, ainsi qu'à la science ouverte, qui est une priorité majeure de la Stratégie à moyen terme. Les « impacts » se rapportent à la coopération avec l'OMS pour la mise en œuvre, aux politiques de prévention, aux pratiques cliniques et à l'impact économique et sociétal.

Il explique qu'une liste d'études de cas correspondant aux priorités de la Stratégie à moyen terme a été approuvée : l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer ; Economie de la santé et inégalités face au cancer ; le programme *Mutographs* ; le programme EPIC ; l'Equipe de surveillance à long terme basée sur la population (Equipe internationale avec le Japon) ; les Codes contre le cancer ; le programme ABC-DO ; le programme Classification des tumeurs ; le programme des *Handbooks* ; le programme des Monographies ; les trois initiatives mondiales de lutte contre le cancer de l'OMS ; mobilisation de ressources et financement ; la science ouverte et la plateforme informatique scientifique ; la biobanque ; et le Nouveau Centre.

Il présente un récapitulatif des prochaines étapes du calendrier de planification de la méthodologie d'évaluation. Celui-ci inclut la préparation des études de cas en 2023, l'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 en 2024, puis l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 en 2025. L'objectif est d'utiliser cette évaluation pour déterminer les priorités du Centre et aider à définir la nouvelle Stratégie à moyen terme.

Le D^r HAN (République de Corée) exprime sa gratitude aux personnes ayant participé à l'élaboration de la Stratégie à moyen terme. Il déclare que son pays est honoré d'avoir participé à certains projets du CIRC, dont une université d'été et une monographie, avec le Centre national du cancer de la République de Corée. Il félicite le Centre pour la résistance dont il a fait preuve pendant la pandémie de COVID-19. Il déclare que la Corée continuera à travailler en étroite collaboration avec le Centre afin que celui-ci puisse atteindre ses objectifs en matière d'indicateurs clés de performance et mettre en œuvre la Stratégie à moyen terme 2021–2025 dans le monde.

Le Professeur IFRAH (France) déclare que le caractère exhaustif et coopératif des recommandations témoigne du fait que l'objectif du processus n'est pas d'effectuer une simple analyse bibliométrique, mais de faire évoluer le concept et les pratiques du Centre : il salue l'approche collaborative qui a été adoptée.

Le D^r GOPAL (Etats-Unis d'Amérique) exprime sa gratitude pour les recommandations formulées par le Groupe de travail sur la Stratégie à moyen terme 2021–2025 et pour avoir eu la possibilité de contribuer à son élaboration. Il déclare que la méthodologie et le cadre proposés permettront d'évaluer de manière vraiment objective l'efficacité et l'impact des activités du Centre.

La SECRETAIRE remercie les représentants de la République de Corée, de la France et des Etats-Unis d'Amérique pour leurs commentaires en faveur du cadre.

M^{me} SWALUË (Belgique) salue les recommandations, en particulier la combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, et fait part de sa satisfaction quant au fait que le calendrier de planification permettra de tenir compte de l'évaluation lors de l'élaboration de la prochaine stratégie.

Le D^r AKAHANE (Japon) exprime sa gratitude pour les recommandations formulées par le Groupe de travail ainsi que sa satisfaction quant au fait que le Japon figure dans la liste des études de cas.

La D^{re} DUAN (Chine) déclare qu'elle apprécie les efforts déployés par le Groupe de travail pour élaborer le cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025. De manière générale, la Chine approuve la liste des priorités. Le cadre d'évaluation proposé a fait l'objet d'une préparation approfondie et les indicateurs clés de performance correspondants couvrent de manière exhaustive l'intégralité de la chaîne du modèle d'évaluation, ce qui permettra d'atteindre plus facilement les objectifs de la Stratégie à moyen terme, à savoir l'amélioration de la prévention du cancer et la réduction du fardeau mondial du cancer. Elle salue l'intégration d'indicateurs clés de performance portant sur la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'experts en recherche sur le cancer et en politiques de lutte contre le cancer. La Branche Formation et renforcement des capacités du CIRC a joué un rôle remarquable en fournissant aux chercheurs et aux professionnels du monde entier une éducation et une formation permanentes en matière de recherche sur le cancer. Elle fait remarquer que les formations se déroulent actuellement au siège ; pour en renforcer l'impact, elle demande au CIRC d'envisager d'offrir plus de possibilités de formation au niveau local, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Elle demande une offre de formation plus diversifiée, telle que la mise en place de centres de formation satellites qui pourraient être gérés conjointement par le personnel du CIRC et les chercheurs locaux, ou la possibilité pour le personnel du CIRC d'aider les instituts locaux à mettre en place leurs propres systèmes de formation. Un tel programme pourrait, selon elle, renforcer considérablement les capacités de formation et donc améliorer l'impact de la formation sur la prochaine génération.

Elle demande également l'élaboration de matériel pédagogique afin d'améliorer la formation des travailleurs de première ligne, ceux-ci jouant un rôle essentiel en s'assurant que les mesures de prévention du cancer sont mises en œuvre de façon efficace. La Chine a hâte de travailler avec le CIRC afin d'étudier la possibilité de mettre en place un centre de formation conjoint en Chine.

La SECRETAIRE remercie les représentants de la Belgique et de la France pour leur soutien. Elle salue la suggestion intéressante faite par la représentante de la Chine de renforcer la formation à destination des chercheurs en début de carrière et des travailleurs de première ligne, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Elle déclare que, même si les ressources actuelles ne permettent pas au Centre de mettre en place de telles formations locales, il dispose des capacités et de la vision nécessaires pour fournir de telles formations si les Etats participants sont disposés à fournir un financement à cette fin. Elle a hâte d'engager un dialogue avec la Chine dans ce sens.

La Professeure LISZKAY (Hongrie) demande pourquoi les taux de mortalité et d'incidence publiés pour la Hongrie, qui sont basés sur les données de l'Observatoire mondial du cancer (GLOBOCAN), n'ont pas été harmonisés avec les données d'un registre du cancer hongrois en activité en Hongrie depuis plus de 20 ans.

La SECRETAIRE explique qu'au cours des deux années précédentes, le Centre a travaillé avec le chercheur hongrois Andras Weber à l'amélioration de la qualité de l'enregistrement du cancer en Hongrie, ce travail ayant déjà abouti à la publication d'un article scientifique, d'autres articles allant suivre.

Le D^r BRAY (Chef de la Branche Surveillance du cancer) déclare que le Centre a collaboré avec l'Institut national d'oncologie de Hongrie à Budapest afin d'évaluer les systèmes de codage utilisés par le registre national du cancer hongrois et d'examiner les différences avec le registre GLOBOCAN afin de tenir compte de ces différences par type de cancer. Il indique que le système développé en Hongrie est extrêmement intéressant et que le Centre continue à travailler avec des collègues du pays en Hongrie ; un article sur le sujet est en passe d'être achevé et sera adressé à une revue internationale. Le Centre s'efforcera ensuite d'améliorer la qualité des données et le suivi des patients, notamment en étudiant les estimations du taux de survie.

La Professeure KEEFE (Australie) note avec satisfaction que les recommandations du Groupe de travail intègrent les recommandations du Conseil scientifique. Elle fait néanmoins remarquer qu'il existe un conflit potentiel entre la nécessité, mentionnée dans la Stratégie, de parvenir à une augmentation de 25% des recettes du CIRC au cours des 10 prochaines années, augmentation découlant principalement d'une augmentation significative prévue du financement direct, et la croissance nominale de 0% des contributions au cours des dix dernières années.

La SECRETAIRE convient que l'objectif est extrêmement ambitieux. Elle déclare que la question est de savoir si le Conseil de Direction souhaite permettre au Centre de conserver cet objectif ambitieux tout en acceptant la possibilité qu'il ne parvienne pas à l'atteindre. Elle explique que le fait d'aspirer à un budget plus important est sensé car le monde a besoin du CIRC et le CIRC a besoin d'un budget accru.

Le PRESIDENT, s'exprimant en sa qualité de représentant du Canada, déclare que son pays attache une grande importance à la Stratégie à moyen terme et au travail d'évaluation. Il encourage le Conseil de Direction à considérer la Stratégie à moyen terme 2021–2025 comme un document de travail susceptible d'être adapté aux évolutions futures. Il espère que l'utilisation par le CIRC d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer l'impact de la science servira de modèle à d'autres.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme du CIRC 2021–2025 et ses indicateurs clés de performance » (GC/64/R12) :

Le Conseil de Direction,

Rappelant sa [Résolution GC/63/R4](#) demandant à la Directrice de proposer une approche d'évaluation de la Stratégie à moyen terme du CIRC 2021–2025,

Ayant examiné le [Document GC/64/13](#) « Recommandations du Groupe de travail relatives au cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme du CIRC (2021–2025) et à ses indicateurs clés de performance »,

1. REMERCIE le Groupe de travail de ses recommandations ;
2. REMERCIE le Conseil scientifique d'avoir examiné les recommandations ; et
3. APPROUVE l'approche d'évaluation proposée telle qu'elle est décrite dans le Document GC/64/13 ainsi que la liste d'indicateurs figurant ci-après.

Remarque : la liste d'indicateurs figurant en annexe de la résolution reproduit celle figurant aux pages 11–14 du Document GC/64/13.

La résolution est **adoptée**.

**6. PROCEDURE POUR L'ELECTION DU DIRECTEUR DU CIRC EN 2023 (séance à huis clos) :
Point 17 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/15](#))**

Le Conseil de Direction se réunit à huis clos de 12h55 à 13h45 (heure d'été d'Europe centrale). A la reprise de la séance plénière, le RAPPORTEUR donne lecture de la résolution ci-après, intitulée « Procédure pour l'élection du Directeur du CIRC en 2023 » (GC/64/R14), qui a été **adoptée** pendant la séance à huis clos :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/64/15](#) « Procédure pour l'élection du Directeur du CIRC en 2023 »,

Rappelant sa [Résolution GC/59/R7](#) par laquelle il a adopté la procédure à suivre pour l'élection du Directeur,

DECIDE de maintenir la procédure existante pour la prochaine élection du Directeur, qui aura lieu lors de sa Soixante-cinquième Session, en mai 2023.

**7. NOMINATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (séance à huis clos) :
Point 18 de l'Ordre du jour ([Document GC/64/14 Rev.1](#))**

Le RAPPORTEUR donne lecture de la résolution ci-après, intitulée « Nomination de nouveaux membres du Conseil scientifique » (GC/64/R13), qui a été **adoptée** pendant la séance à huis clos :

Le Conseil de Direction,

Conformément aux dispositions de l'article VI du Statut du Centre,

1. NOMME

Professeure Jeanette Falck Winther, Danemark)	
D ^{re} Sirpa Heinävaara, Finlande)	
Professeur Valery Lemmens, Pays-Bas)	pour une durée de quatre ans
D ^r Ben Spycher, Suisse)	au Conseil scientifique
D ^r Satish Gopal, Etats-Unis)	

2. REMERCIE les membres sortants du Conseil scientifique, les Docteurs Hendriek Boshuizen (Pays-Bas), James Robert Cerhan (Etats-Unis), Janne Pitkäniemi (Finlande), Sabine Rohrmann (Suisse), Anne Tjønneland (Danemark) et Kazem Zendehtdel (République islamique d'Iran), de l'œuvre utile qu'ils ont accomplie au Conseil scientifique et de leur contribution aux activités de recherche du Centre.

Le PRESIDENT souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil scientifique et se réjouit de la poursuite de leurs contributions.

La D^{re} BURR (Etats-Unis d'Amérique) remercie les membres du Conseil scientifique achevant leur mandat pour leur travail, exprime sa fierté quant à la nomination de son compatriote, le D^r Gopal, et souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres.

8. COMPOSITION DU SOUS-COMITE SUR L'ADMISSION DE NOUVEAUX ETATS PARTICIPANTS : Point 19 de l'Ordre du jour

Le PRESIDENT demande des volontaires pour siéger au Sous-comité. Il rappelle que le Sous-comité est actuellement composé de représentants du Brésil, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, des Pays-Bas, et du Royaume-Uni, ainsi que du Président du Conseil de Direction, qui est membre *ès qualités*.

La D^{re} BURR (Etats-Unis d'Amérique) indique qu'elle souhaite continuer à siéger au sein du Sous-comité. Elle déclare que le fait d'atteindre de nouveaux Etats participants potentiels est une priorité importante pour le Centre, qui doit par conséquent poursuivre une stratégie de mobilisation globale malgré le coup porté par la pandémie.

Les Docteurs AKAHANE (Japon), PALMER (Royaume-Uni) et PINHO MENDES PEREIRA (Brésil) font également part de leur volonté de continuer à siéger au sein du Sous-comité.

M^{me} POTTING (Pays-Bas) indique que les Pays-Bas ne souhaitent pas continuer à siéger.

Le PRESIDENT demande s'il existe des restrictions ou des recommandations quant au nombre de membres devant siéger au sein du Sous-comité.

M^{me} KRANAWETTER, Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS, explique qu'aucun nombre spécifique de membres n'est imposé.

La SECRETAIRE remercie la représentante des Pays-Bas pour son travail effectué au sein du Sous-comité, ainsi que ceux qui ont fait part de leur volonté de continuer à y siéger. Soulignant l'importance d'un équilibre géographique, elle encourage les représentants du Qatar et du Maroc à envisager de rejoindre le Sous-comité. Elle fait toutefois remarquer que leur contribution peut également se faire d'autres manières s'ils ne sont pas en mesure de rejoindre le Sous-comité.

Le D^r AL-KHATER (Qatar) déclare qu'il serait ravi de siéger au sein du Sous-comité.

La D^{re} BELAKHEL (Maroc) déclare qu'elle n'est pas en mesure d'accepter de devenir membre du Sous-comité.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Composition du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants » (GC/64/R15) :

Le Conseil de Direction,
Rappelant sa Résolution GC/18/R14, par laquelle il a désigné les membres du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants, et la nécessité de désigner de nouveaux membres à la fin de chaque session du Conseil de Direction,
Rappelant également sa Résolution GC/53/R20, statuant que le nombre de membres et la composition du Sous-comité seront déterminés à chaque session ordinaire du Conseil de Direction,
DECIDE que ce Sous-comité sera composé du Président du Conseil de Direction (membre *ès qualités*) et des représentants du Brésil, du Japon, du Qatar, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique, qui demeureront en fonction jusqu'à la prochaine session ordinaire du Conseil.

La résolution est **adoptée**.

9. QUESTIONS DIVERSES : Point 20 de l'Ordre du jour

Aucun autre point n'est soulevé.

10. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA PROCHAINE SESSION : Point 21 de l'Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} STEBER-BÜCHLI (Suisse), appuyée par le D^r ROBBINS (Canada), le Professeur Ifrah (France) est élu en qualité de Président.

M^{me} STEBER-BÜCHLI (Suisse), appuyée par le D^r ROBBINS (Canada), salue l'élection du Professeur Ifrah. Elle déclare qu'il est normal que la France préside le Conseil de Direction l'année du déménagement du CIRC dans le Nouveau Centre, car ce déménagement aurait été impossible sans le soutien du Gouvernement français.

Sur proposition du Professeur ROMUNDSTAD (Norvège), appuyée par le D^r ROBBINS (Canada), la D^{re} Burr (Etats-Unis d'Amérique) est élue en qualité de Vice-Présidente.

La D^{re} BURR (Etats-Unis d'Amérique) fait part du profond attachement de son pays pour le CIRC. Elle exprime sa gratitude, son soutien et son respect envers le Président et le Vice-Président sortants ainsi qu'envers le Secrétariat du CIRC pour avoir su faire face pendant les années particulièrement difficiles de la pandémie.

La D^{re} BIRD (Canada) salue l'élection du Président et de la Vice-Présidente et remercie le Président sortant pour son précieux leadership durant les trois années pendant lesquelles il a occupé cette fonction. Elle exprime sa gratitude et son respect envers le Président et le Vice-Président sortants ainsi qu'envers le personnel du CIRC pour le dynamisme dont il a fait preuve pendant la période particulièrement difficile de la pandémie.

11. DATE DE LA PROCHAINE SESSION (10–12 mai 2023) : Point 22 de l'Ordre du jour

Le PRESIDENT déclare que la prochaine session aura lieu dans les nouveaux locaux du CIRC et coïncidera avec l'inauguration du Nouveau Centre, le 12 mai 2023.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Date de la Soixante-cinquième Session du Conseil de Direction » (GC/64/R16) :

Le Conseil de Direction,

DECIDE de tenir sa prochaine session ordinaire à Lyon, France, au « Nouveau Centre » (25, avenue Tony Garnier, 69007 Lyon), du 10 au 12 mai 2023.

La résolution est **adoptée**.

12. CLOTURE DE LA SESSION : Point 23 de l'Ordre du jour

Le PRESIDENT remercie tous les participants ainsi que la Directrice et son équipe pour le travail réalisé afin d'organiser cette session. Il félicite en particulier le personnel informatique pour avoir permis au Conseil de travailler en virtuel de manière aussi efficace. Dans la mesure où il s'agit de son dernier Conseil de Direction, il profite également de l'occasion pour remercier son propre Gouvernement de lui avoir confié le rôle.

La SECRETAIRE déclare que les pays, quels que soient leurs revenus, rencontrent d'importantes difficultés à faire face au fardeau croissant que représente le cancer. Les inégalités en matière de pronostic du cancer sont répandues, que ce soit entre les pays ou au sein des pays, ce qui a pour conséquence des décès par cancer qui pourraient être évités. Le Rapport biennal du CIRC a mis en lumière plusieurs études qui témoignent de l'impact bénéfique à long terme des interventions à visée préventive, soulignant l'énorme potentiel qui existe d'inverser les tendances prévues concernant le fardeau du cancer. La mission du Centre est donc plus importante que jamais et le renforcement de la collaboration nationale pour mener à bien cette mission est crucial. Elle exprime sa satisfaction quant au fait que le CIRC avance dans la mise en œuvre de sa stratégie scientifique et se prépare à déménager dans le Nouveau Centre à la fin de l'année.

Reconnaissant l'engagement sans faille et la ténacité du Secrétariat du CIRC, elle demande le soutien du Conseil de Direction afin de s'assurer que les chercheurs du Centre bénéficient du meilleur environnement de travail possible pour pouvoir atteindre les objectifs de la Stratégie à moyen terme. Elle indique qu'elle compte sur le Conseil de Direction pour positionner le CIRC comme la principale autorité dans le domaine de la prévention du cancer et lui permettre d'effectuer une recherche sur le cancer de première importance.

Le PRESIDENT déclare la session close.

La séance est levée à 15h20 (heure d'été d'Europe centrale).